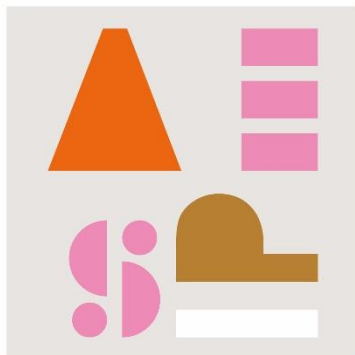




UAPE
CROC' ODILE



Table des matières

Bienvenue au Croc' Odile	3
L'ASIPE c'est qui ?	4
Les structures d'accueil parascolaire (UAPE)	4
Croc'Vacances	5
Les devoirs surveillés	5
Axes pédagogiques	6
Affaires personnelles	7
Informations pratiques	7
Informations - annonces	8
Qui contacter	9
Concept 360°	10
Obligation légale d'aviser l'autorité - DGEJ	10
MEMO	11

Bienvenue au Croc' Odile

Votre enfant va être accueilli à l'UAPE Croc' Odile et nous nous réjouissons de collaborer avec vous.

Nous sommes une structure d'accueil collectif, et votre enfant sera amené à côtoyer un grand nombre d'enfants âgés de 4 à 12 ans. Les enfants à l'UAPE jouent, créent, se dépensent et apprennent la vie en collectivité. Ils peuvent également tomber, se salir ou parfois se faire des bobos.

L'équipe éducative met tout en œuvre pour limiter les accidents et garantir la sécurité physique, psychique et affective de chaque enfant. Le taux d'encadrement est d'un adulte pour douze enfants.

Ce livret présente les informations essentielles pour faciliter l'organisation du quotidien des familles.

L'UAPE dispose d'une autorisation d'exploiter délivrée par le canton et respecte les normes en vigueur.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Mélanie Schär
Directrice



L'ASIPE c'est qui ?

C'est l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs et elle s'occupe de l'organisation de tout ce qui entoure l'école, notamment les bâtiments, les transports scolaires, les devoirs surveillés, la cantine, la bibliothèque et l'accueil de jour des enfants.

Les structures d'accueil parascolaire (UAPE)

L'ASIPE dispose de **cinq structures d'accueil parascolaire** appelées UAPE (Unités d'Accueil Pour Écoliers).

La mission des UAPE est d'accueillir les enfants dont les parents travaillent, en dehors des temps d'école, en proposant un encadrement éducatif, des activités et un accompagnement dans la vie quotidienne.

Les structures sont les suivantes :

Payerne

Croc'Bonheur – 36 places

Croc'Odile – 72 places

Grandcour

Le P'tit Château – 24 places

Corcelles-près-Payerne

Croc'Banquise – 36 places

Granges-Marnand

Le P'tit Bosset – 72 places

Croc'Vacances

Croc'Vacances est un accueil proposé pendant certaines semaines des vacances scolaires pour les enfants inscrits dans une UAPE de l'ASIPE.

Pendant ces périodes, les enfants de toutes les UAPE sont regroupés sur un seul site à Payerne. Des activités de vacances sont proposées, comme des jeux, des sorties et des moments de détente en groupe.

Les inscriptions se font via le portail Kibe sur le site de l'ARAJ.



Les devoirs surveillés

Conformément à l'article 29 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), l'ASIPE met en place un service de devoirs surveillés destiné aux élèves des établissements primaire et secondaire de Payerne et environs.

Les inscriptions s'effectuent via le site internet de l'ASIPE.



Axes pédagogiques

Avoir sa place

Chaque enfant, chaque famille et chaque professionnel doit pouvoir trouver sa place au sein de la structure et se sentir accueilli, respecté et intégré au groupe.

Être écouté / s'écouter

Nous accordons de l'importance à la parole de chacun. Les enfants, les familles et les professionnels peuvent s'exprimer, être entendus et apprendre à écouter les autres.

Être reconnu

Chaque personne est unique. Nous respectons l'individualité, le rythme, les compétences et les besoins de chacun, qu'il s'agisse des enfants, des familles ou des professionnels.

Être sécurisé

Nous veillons à offrir un cadre clair, rassurant et bienveillant afin que chacun puisse évoluer en confiance au sein de la structure.



Affaires personnelles

Chaque enfant doit avoir à l'UAPE :



Toutes les affaires doivent être nommées et vérifiées régulièrement, merci.

Seuls les doudous et autres objets transitionnels sont autorisés, car ils aident votre enfant à se sentir en sécurité et à vivre les transitions plus sereinement. Chaque enfant est responsable de ses effets personnels.

Les objets électroniques ne sont pas autorisés au sein de la structure.

Informations pratiques

Pour le bien-être de votre enfant, merci de prévoir des vêtements adaptés à la météo, car nous privilégions les activités extérieures en toute saison.

Les enfants accueillis durant le module 1 peuvent prendre leur petit-déjeuner à l'UAPE *jusqu'à 7h45*.

Si vous avez besoin d'un accueil supplémentaire (dépannage) de manière occasionnelle, n'hésitez pas à demander à l'équipe éducative ; nous ferons notre possible pour trouver une solution selon les disponibilités.



Informations - annonces

Merci de prévenir l'UAPE au moins **une semaine à l'avance** pour tout changement concernant la prise en charge ou les absences de votre enfant, par exemple :

- *Changement de cours de gym ou de piscine*
- *Sortie en forêt*
- *Camps*
- *Journée pédagogique*

✦ **À la page suivante**, vous trouverez un tableau indiquant **qui contacter selon la situation**.

Qui contacter

MA SITUATION	CONTACT
 ABSENCE DE VOTRE ENFANT • Les absences doivent être annoncées au minimum une semaine à l'avance. • En cas de maladie, l'absence doit être annoncée le jour même avant 8h00.	 ÉQUIPE ÉDUCATIVE  026 662 67 95 079 357 66 97
 DÉPANNAGES / ORGANISATION / AUTORISATION / MÉDICAMENTS • Dépannages occasionnel • Personnes autorisées à venir chercher l'enfant • Autorisation de trajet seul • Médicament à administrer	 ÉQUIPE ÉDUCATIVE  crocodile@asipe-broye.ch <i>FORMULAIRES SUR DEMANDE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE</i>
 SITUATION FAMILIALE • Séparation • Garde alternée • Changement important dans la famille	 DIRECTION UAPE  026 662 67 95  melanie.schaer@asipe-broye.ch
 QUESTION, REMARQUE OU INSATISFACTION	 DIRECTION UAPE OU ÉQUIPE ÉDUCATIVE  crocodile@asipe-broye.ch
 CHANGEMENT DE FREQUENTATION Ajouter ou modifier un module ou un jour de fréquentation	 DIRECTION UAPE  melanie.schaer@asipe-broye.ch
 RÉSILIATION Résiliation du contrat	 DIRECTION UAPE  melanie.schaer@asipe-broye.ch
 CONTRATS / REVENUS / FACTURATION	 ARAJ BROYE  info@arajbroye.ch

Pour toutes vos demandes, nous sommes là pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

Concept 360°

Le concept 360° vise l'inclusion sociale de chaque enfant dans les écoles « ordinaires ». En tant que structure d'accueil, nous collaborons également à ce concept dans la mesure des moyens qui nous sont attribués.

Obligation légale d'aviser l'autorité - DGEJ

Art. 314 d du code civil suisse

Les UAPE sont tenues d'aviser l'autorité de protection de l'enfant lorsque des indices concrets existent que l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de l'enfant est menacée et qu'elles ne peuvent pas remédier à la situation dans le cadre de leur activité.

Une attention est donc portée à la santé des enfants accueillis.

En cas de besoin ou de question, n'hésitez pas à nous solliciter. Le soutien à la parentalité (réfléchir avec vous et vous rediriger le cas échéant) fait partie de nos compétences professionnelles.

Équipe UAPE Croc' Odile



026 662 67 95
079 357 66 97



crocodile@asipe-broye.ch

Direction UAPE Croc' Odile



026 662 67 95



melanie.schaer@asipe-broye.ch

Direction générale UAPE



026 662 67 91



corinne.magne@asipe-broye.ch

Administration ASIPE



026 662 68 00



info@asipe-broye.ch



<https://www.asipe-broye.ch/parascolaire/uape>